

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PIÉMONT OLORONNAIS

REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

SÉANCE DU 09 AVRIL 2015

Présents : MM. BERNOS, MORA, LEES, CASAUX-BIC, CASABONNE, BARRERE-MAZOUAT, Mme ARTIGAU, Mme SAGE, TEULADE, Mme VOELTZEL, IDOPE, LABORDE, LAPRUN, KELLER, SOUMET, AURISSET, Mme HIRSCHINGER, Mme BESSONNEAU, OXIBAR, Mme MENE-SAFFRANE, LACRAMPE, Mme DEL PIANA, ROSENTHAL, Mme MICHAUT, ADAM, Mme BONNET, DALL'ACQUA, Mme POTIN, LABARTHE, UTHURRY, Mme GASTON, Mme GIRAUDON, BAREILLE, Mme MIQUEU, GUERY

<u>Pouvoirs :</u>	Madeleine COIG	à	Joseph LEES
	France JAUBERT-BATAILLE	à	Aimé SOUMET
	Marianne PAPAREMBORDE	à	Laurent KELLER
	Hervé LUCBEREILH	à	Daniel LACRAMPE
	Dominique FOIX	à	Henriette BONNET
	Pierre SERENA	à	Jean-Jacques DALL'ACQUA
	Didier CASTERES	à	Maité POTIN
	Valérie SARTOLOU	à	Michel ADAM
	Jean-Etienne GAILLAT	à	Marylise GASTON
	Martine MIRANDE	à	André BERNOS

Excusés : Gérard LEPRETRE, Rosine CARDON, Aracéli ETCHENIQUE, Jean-Pierre TERUEL

N°150409-06-FIN-

BUDGET ANNEXE DU BÂTIMENT RELAIS FÉDÉRAL MOGUL **BUDGET PRIMITIF 2015**

Monsieur LACRAMPE expose qu'au titre de ses actions de soutien à l'économie locale, la CCPO avait pris la décision de financer la création d'une extension de l'entreprise Fédéral-Mogul.

Le bâtiment étant terminé, la CCPO continue à rembourser l'emprunt, l'entreprise compensant cette participation par le versement d'un loyer conventionnel.

Les comptes du budget annexe de Fédéral-Mogul s'établissent en équilibre en recettes et en dépenses soit :

- Pour la section de fonctionnement : 27 801.18 €
- Pour la section d'investissement : 46 031.57 €.

REÇU

le **21 AVR. 2015**

SOUS-PRÉFECTURE
OLORON S^TE MARIE

Où cet exposé,

Le Conseil Communautaire, à l'unanimité,

- **APPROUVE** le budget annexe du bâtiment-relais Fédéral-Mogul 2015, arrêté aux chiffres ci-dessus.

Ainsi délibéré à OLORON STE MARIE, le jour 09 avril 2015

Suivent les signatures



Le Président

Daniel LACRAMPE

Affiché le 23/04/2015



REÇU

le 21 AVR. 2015

SOUS-PRÉFECTURE
OLORON S^TE MARIE